

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 novembre 2021	N° 2021-657

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre

M. Nordine GUENDEZ à Mm Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 novembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2021-657

Ville de Carbon-Blanc - Soutien à l'économie de proximité - Participation de Bordeaux Métropole à la réalisation d'études de diagnostic et de programmation commerciale du centre-ville - Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain GARNIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'activité économique associée aux besoins des habitants, des actifs, des entreprises et des visiteurs d'un territoire est déterminante en termes de création de richesses, d'emplois, et de qualité de vie.

En matière de développement commercial, les décennies passées avaient vu se déployer de grandes zones commerciales, portées par des opérateurs immobiliers spécialisés et qui répondaient à une forme de consommation de masse associée à l'utilisation généralisée de la voiture. A présent, un développement plus équilibré et durable des territoires est recherché. Les nouvelles attentes et habitudes d'achat (circuits courts, e-commerce) des consommateurs convergent avec la volonté des élus locaux de structurer la ville sur la base d'une plus grande proximité, d'une prise en compte effective des enjeux d'un développement durable, et au final d'une plus grande qualité de vie pour tous.

Dans cette logique, le rôle stratégique du commerce, de l'artisanat et des services dans les centres-villes et les quartiers, explique la volonté croissante des communes et de la Métropole d'agir directement sur le tissu économique de proximité.

Soucieuse d'accompagner le développement et la modernisation des « activités du quotidien », Bordeaux Métropole a prévu, dans son Plan d'action en faveur du commerce, adopté par délibération du 23 mars 2018, d'intervenir en co-financement des communes pour la réalisation de diagnostics et de programmation commerciale de leurs polarités de proximité (subvention d'un montant de 4000 € sur la base d'un montant éligible de dépenses plafonné à 8000 €).

De son côté, la commune de Carbon-Blanc (8.172 habitants – source Insee 2018) a prévu de lancer une étude de diagnostic et de programmation commerciale de son centre-ville.

L'armature commerciale de la commune se décompose en deux polarités :

- l'avenue Auguste Comte : commerces structurés autour de la route nationale,
- la halle Favols : pôle secondaire avec diverses cellules commerciales,
- en complément, un petit marché de plein air organisé les jeudis.

Plusieurs mutations commerciales sont en cours sur ces différentes polarités avec notamment la fermeture de l'Intermarché sur l'avenue Auguste Comte (projet de logements

et de commerces) ou l'implantation d'une nouvelle enseigne alimentaire dans la halle Favols.

En parallèle, une réflexion est menée sur l'utilisation des espaces publics ainsi que sur les animations en centre-ville notamment au travers du marché de plein air.

Dans ce contexte, la ville de Carbon Blanc souhaite s'engager dans une réflexion globale concernant le déploiement de son tissu commercial et urbain.

Consciente de l'importance de disposer d'une fonction marchande équilibrée et diversifiée afin de préserver la qualité de vie des résidents, la commune a décidé d'engager une étude permettant de :

- disposer d'un diagnostic complet de la commune : éléments socio-démographiques, urbains et commerciaux, afin de mieux appréhender le fonctionnement de la commune, l'articulation entre chaque polarité et ainsi mettre en relief les atouts et points d'amélioration,
- disposer d'une analyse précise de son tissu commercial et notamment du centre-ville,
- obtenir des outils prospectifs et opérationnels d'aide à la décision à moyen et long terme en matière de développement commercial, via la réalisation de fiches actions,
- bénéficier d'un accompagnement permettant d'étudier le potentiel de déploiement et de redynamisation du marché de plein air.

Le coût prévisionnel de cette étude réalisée dans son ensemble par la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux Gironde s'élève à 11 700€ toutes taxes comprises (TTC).

Pour la réalisation de ces études, la commune de Carbon-Blanc a sollicité la participation financière de Bordeaux Métropole pour un montant de 4 000€ (50% du coût des études sur la base d'un montant éligible de 8 000€), tel que prévu dans son Plan d'action en faveur du commerce adopté en mars 2018.

Cette action est inscrite sous la référence C050960051 au Contrat de co-développement n°5 (CODEV 5).

La subvention de Bordeaux Métropole sera donc plafonnée à 4 000€ sur la base d'une dépense éligible de 8 000€.

Budget prévisionnel			
Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Etude CCIBG	11 700	Commune	7 700
		Bordeaux Métropole	4 000
TOTAL	11 700		11 700
		<i>% de participation de BM / Budget global</i>	34,2%

La subvention sera versée en totalité, de manière forfaitaire, par Bordeaux Métropole à la commune, après signature de la présente délibération.

Dans un délai de 2 mois après le rendu définitif de l'étude, la commune fournira à Bordeaux Métropole la copie des factures correspondantes acquittées.

Dans le cas où le montant de la prestation serait au final inférieur à 8 000€ TTC, la subvention versée par Bordeaux Métropole à la commune fera l'objet d'une proratisation.

Les documents de l'étude seront transmis à Bordeaux Métropole, et les supports de communication les concernant devront faire apparaître le logo de Bordeaux Métropole et mentionner son soutien financier pour leur réalisation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU le décret n°2014-1599 du 23 décembre 2014 portant création de la Métropole dénommée « Bordeaux Métropole »,

VU le Plan de soutien en faveur du commerce approuvé par le Conseil métropolitain du 23 mars 2018,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 24 septembre 2021 portant sur le Contrat de co-développement CODEV 5,

VU la fiche/action inscrite au CODEV 5 sous la référence C050960051,

VU la demande de subvention datée du 16 juillet 2021 adressée par Carbon-Blanc à Bordeaux Métropole,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE

La demande de subvention présentée par la commune correspond aux actions prévues dans le contrat de CODEV 5 et sont conformes aux dispositions du Règlement d'Intervention pour le commerce de proximité,

Les actions soutenues dans ce cadre participent au renforcement et à la dynamique du tissu commercial de proximité des communes concernées et donc du territoire métropolitain,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à la commune de Carbon-Blanc une subvention de 4 000 € sur la base d'un montant de dépenses éligibles de 8 000 € et de dépenses prévisionnelles de 11 700 € TTC, pour la mise en œuvre de ses actions de soutien au commerce de proximité ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer tout acte afférent à cette subvention ;

Article 3 : d'imputer la dépense sur le budget principal ou annexe de l'exercice 2021, chapitre 65, article 657341, fonction 632.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	le Vice-président,
	Monsieur Alain GARNIER